

# En 1<sup>re</sup> ou terminale BAC

## LE DOSSIER DE POSITIONNEMENT

### LES LYCÉENS CONCERNÉS PAR LE DOSSIER DE POSITIONNEMENT SONT :

- > les élèves arrivant directement en année de 1<sup>re</sup>, n'ayant pas fait de 2<sup>de</sup> dans la même filière,
- > les élèves souhaitant repasser un BAC pro en 1 an  
(Exemple : un titulaire du Bac PI voulant passer un Bac PG en 1 an)

Des explications et un dossier vous seront remis par la Directrice déléguée aux formations professionnelles et technologiques.

L'élève aura obligatoirement des cours supplémentaires à suivre concernant la partie professionnelle.

Le DI (BEP rénové) ne concerne pas ces profils élèves.

